



Association loi 1901  
N° SIRET : 429 091 887 00019

## Camp militaire de Canjuers, Var, France.

Synthèse herpétologique  
Août 2007



Coordination : CEEP / Pascal TARTARY <http://www.ceep.asso.fr/>

Photos de la page : Joël GAUTHIER

Association Reptil'Var, Les Armaris II, Bât B 641, rue Sainte-Claire Deville, 83100 TOULON.  
Tél. : 06.81.67.23.96 E.mail : [reptilvar@hotmail.fr](mailto:reptilvar@hotmail.fr) Site : <http://reptilvar.free.fr>

# Synthèse herpétologique

Rédacteur : Joël GAUTHIER, Président de l'association Reptil'Var, Herpétologue.

## 1 – Sources prises en compte

Il n'y a pas de bibliographie sur les Reptiles du Camp de Canjuers. Ce document a été rendu possible grâce aux grandes connaissances herpétologiques du site de Canjuers de Monsieur Philippe ORSINI, Naturaliste et Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle du Var.

## 2 – Espèces - Statuts de protection - Biogéographie

### Sauriens (Lézards)

#### Orvet fragile (*Anguis fragilis*)

Dans les milieux herbeux et plutôt humides : prairies, clairières, forêts ouvertes, lisières, haies. Potentiellement présent dans tout le Camp de Canjuers.

Espèce eurasiatique.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et est classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

#### Tarente de Mauritanie (*Tarentola mauritanica*)

Formations rocheuses des zones côtières, chaudes et sèches. A l'intérieur des terres, on la trouve sur les zones rocheuses bien exposées, les falaises, les vieux murs et ruines, plus rarement sur les troncs d'arbres. Il existe une donnée pour cette espèce sur Canjuers, le village abandonné de Brovès.

Espèce méditerranéenne.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne, et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

#### Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*)

Le Lézard vert est très dépendant d'un couvert végétal assez épais. Il vit dans des endroits bien ensoleillés secs ou humides, lisières des bois et forêts, clairières, haies, prairies et talus, ripisylves des bords des cours d'eau. Omniprésent dans tout le Camp.

Espèce ouest-européenne.



Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats, à l'annexe II de la Convention de Berne, et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Lézard ocellé (*Timon lepidus*)**

Il occupe les milieux secs, bien ensoleillés couverts de buissons et parsemés de dalles rocheuses. On peut le trouver aussi dans des pierriers, des vieux murs ou des ruines.

Espèce méditerranéenne.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne, et classée dans les « espèces vulnérables » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)**

Il habite une grande diversité de biotopes. On le trouve dans les milieux rocailloux relativement secs et ensoleillés, éboulis, falaises, parois rocheuses, carrières. Egalement sur les talus ensoleillés, les lisières forestières, les bordures de bois, ainsi que les murets de pierres, les murs et leurs abords. On peut également le rencontrer dans des endroits humides, principalement en zone méditerranéenne. Il est omniprésent en milieu anthropique, jusqu'au cœur des grandes métropoles. Omniprésent sur Canjuers, il a été observé tous les mois de l'année.

Espèce médio-européenne méridionale.

Espèce protégée en France par la loi. Inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitats et à l'annexe II de la Convention de Berne, et classé dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*)**

Milieux ouverts et très ensoleillés, terrains sableux ou dolomitiques à faible couverture végétale. Dans Canjuers, il n'a été rencontré qu'en bordure occidentale, dans une forêt claire de Chêne pubescent.

Espèce méditerranéenne.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Seps strié (*Chalcides striatus*)**

Zones herbeuses ensoleillées, garrigue et maquis bas, pelouses xériques et champs en friches. Sa présence est surtout liée à une forte densité d'une couverture herbacée basse. Espèce discrète et furtive, contactée dans les Plans. Potentiellement partout en dessous de 1200 m.



Le feu de juillet 2007 a montré qu'il pourrait être localement abondant (nombreux cadavres).

Espèce méditerranéenne.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et est classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

## **Ophidiens (Serpents)**

### **Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*)**

Espèce en limite d'aire de répartition dans le Nord-Est du département. Prairies, bordures de bois clairs, au dessus de 900 m d'altitude. Canjuers apparaît comme sa ligne de fracture avec une autre espèce de couleuvre, la Couleuvre de Montpellier.

Espèce ouest-européenne.

Espèce protégée en France par la loi. Inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitats et à l'annexe II de la Convention de Berne, et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Coronelle girondine (*Coronella girondica*)**

Dans le Var, c'est une espèce littorale de moyenne altitude qui fréquente, de préférence, les endroits secs et rocailleux, les forêts ouvertes et leurs lisières, les éboulis rocheux, les pentes de moyennes montagnes bien exposées, ainsi que les ruines. C'est probablement, pour les Ophidiens, l'espèce la plus anthropophile.

Espèce d'affinité méditerranéenne.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et est classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

#### **\* Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)**

En Provence, elle n'est rencontrée qu'en montagne, sur les pentes broussailleuses, les lisières, les haies, les éboulis, les forêts claires et les prairies herbeuses. En climat méditerranéen, elle est remplacée par la Coronelle girondine. Sur Canjuers, très probablement présente sur les plus hauts sommets (1 seule donnée certaine pour le Var).

Espèce d'affinités médio-européennes.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe IV de la Directive Habitats ; en outre, elle est classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

\* Espèce dont la présence n'a pas encore été mise en évidence sur le Camp de Canjuers.



### **Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)**

Espèce adaptable qui peut se trouver dans différents milieux, y compris à proximité de zones humides. Plus généralement dans les milieux découverts secs à végétation basse, pentes rocailleuses à végétation buissonnante, forêts claires. Dans Canjuers, n'a été contactée qu'en bordure sud, dans les secteurs de basse altitude, à végétation typiquement méditerranéenne.

Espèce d'affinité méditerranéenne.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne, et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)**

C'est l'espèce la plus fortement inféodée à la présence d'eau : habitats bordés de rivières et de ruisseaux, permanents ou non, et à végétation plutôt riche, ainsi que dans les mares et les étangs, temporaires ou non, empoisonnés et à population d'amphibiens. Egalement dans les torrents à faible débit. Dans Canjuers, elle n'a été contactée que dans le cours supérieur de l'Artuby.

Espèce ouest-européenne.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)**

Typiquement les milieux humides et leurs abords (rivières, mares, étangs, canaux, fossés, roubines), mais il lui arrive de s'écarter de l'eau pour fréquenter des endroits plus secs (coteaux pierreux, sous-bois, friches, prairies).

Espèce eurasiatique.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Couleuvre à échelons (*Rhinechis scalaris*)**

Habitats semi-arides et rocailloux à végétation éparse, zones boisées basses et très ouvertes, pelouses et friches.

Espèce d'affinité méditerranéenne.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.



### **Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*)**

C'est l'espèce la plus forestière : végétation arbustive assez dense, lisières de forêts et leurs clairières, haies, ripisylves, les vieux murs de préférence couverts de lierre et ruines.

Espèce médio-européenne à large répartition.

Espèce protégée en France par la loi. Inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitats et à l'annexe II de la Convention de Berne, et classée dans les « espèces à surveiller » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Vipère aspic (*Vipera aspis*)**

Espèce absente de tout le Sud du département, on la rencontre à partir de la zone collinéenne jusqu'en moyenne montagne. Pentcs sèches rocailleuses et ensoleillées, dans les zones broussailleuses, le long des haies bien exposées, lisières de forêts, dolines, murs de pierres sèches, ruines. Espèce peu commune mais répartie dans tout le Camp.

Espèce ouest-européenne.

Espèce protégée en France par la loi, mais de façon partielle, c'est-à-dire qu'on a le droit de la détruire si l'on estime qu'elle présente, localement, un danger pour l'Homme. Elle est inscrite à l'annexe III de la Convention de Berne mais ne figure pas dans la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

### **Vipère d'Orsini (*Vipera ursinii*)**

Milieu : pelouse de crête aux affleurements rocheux calcaires et buissons bas. Espèce steppique extrêmement rare, seulement 12 populations sont connues en France et une seule dans le Var (à Canjuers).

Espèce d'affinité steppique à répartition plutôt orientale.

Espèce protégée en France par la loi. Elle est inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats, à l'annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe I et A de la Convention de Washington, classée dans les « espèces vulnérables » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France, et dans les « espèces en danger » de la Liste rouge mondiale.

## **3 – Enjeux principaux**

Le Camp de Canjuers occupe un environnement préservé sur une vaste zone au nord-est du département du Var. Il se situe dans sa partie la plus basse à l'étage méditerranéen supérieur de plaines et de collines, dans sa partie intermédiaire à l'étage supraméditerranéen de plateaux calcaires et steppiques et dans sa partie haute à l'étage montagnard méditerranéen de forêts et pelouses d'altitudes. Ce dernier étage rend possible la présence de trois espèces de la faune reptilienne française, la Couleuvre verte et jaune, la Coronelle lisse et la Vipère d'Orsini qui sont exclues ou très rares dans le reste du département.



Avec un total probable de 17 espèces de Reptiles, le Camp de Canjuers est d'une très grande richesse spécifique (la totalité du département du Var n'en comptant que 21).

Pour la majorité de chacune de ces espèces de l'herpétofaune, leur répartition, densité et dans une moindre mesure leur habitat y sont mal connues ou inconnues. Un travail de terrain est à entreprendre au plus vite pour la connaissance et la préservation de la faune reptilienne du Camp de Canjuers.



Une vue du Plan de Luby, Canjuers, Var.

